



GROUPE ENVIRONNEMENT-PROTECTION-ORNITHOLOGIE en  
PICARDIE

G.E.P.O.P. Musée de Picardie  
80 000 AMIENS

COMMUNIQUE A LA PRESSE  
-----

Créé il y aura bientôt 10 ans, le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie a fondé son action sur l'éducation populaire, la protection sur la base de l'étude scientifique de la nature sur le terrain. Il est à noter que l'avifaune présente dans notre Région, compte tenu des biotopes existents, un "indicateur" aisé et privilégié de l'évolution des milieux naturels.

Ce courant de pensée dont nous avons été en quelque sorte parmi les pionniers dans la Région a depuis lors considérablement évolué. Il est à noter que le G.E.P.O.P demeure la seule association des trois départements picards à être affiliée à la fédération française des sociétés de protection de la nature.

La Loi de 1976 sur la protection de la nature a par ailleurs, ouvert timidement des possibilités nouvelles aux associations. Elle permet entre autres aux associations agréées d'intervenir et d'être consultées dans les projets d'aménagement.

Des progrès importants sont encore à accomplir dans ce sens. Le Groupe de Travail sur la participation des français à l'amélioration du cadre de vie, créé par le Premier Ministre, proposait notamment dans son rapport de janvier 1976 :

- de favoriser une information préalable et permanente des citoyens sur les projets d'aménagements ;
- d'introduire dans le projet de décret sur les comités régionaux de F.R.3, une représentation des associations qualifiées ;
- de revoir la réglementation et surtout les pratiques concernant l'utilisation de la voie publique ;
- de mettre rapidement à l'étude un système de congé ou autorisations d'absence pour les dirigeants de certaines associations ;
- d'assurer la formation des responsables d'association.

Ce sont là, parmi tant d'autres, des objectifs qu'il nous semble urgent d'atteindre.

Mais agir utilement pour protéger, aménager rationnellement la nature cela tient essentiellement à l'action personnelle de chacun.

Dans chaque quartier, dans chaque commune, sur le lieu du travail, des études il faut sensibiliser, rassembler, faire prendre position sur les menaces ou les atteintes qui pèsent sur la nature ou sur l'environnement immédiat et concret. Non seulement sauvegarder, protéger, défendre, mais aussi avancer des solutions constructives.

Dans tous les cas cette démarche devra prendre en considération les contradictions qui demeurent dans ce courant de pensée qui s'éveille, aussi faut-il agir avec la modestie de toute approche scientifique.

Il subsiste en effet de nombreuses interrogations. Il nous faut constamment en être conscient ; en pousser l'analyse. Nous ne pouvons en effet ignorer l'ensemble des aspects et des préoccupations socio-économiques, culturels de la société dans laquelle nous sommes insérée.

C'est nécessairement dans ce cadre que toute recherche qui veut intégrer les principes d'équilibre et d'interrelation des espèces vivantes entre elles et avec leur milieu dans l'organisation de la société des hommes doit se développer.

C'est au vu de ces réflexions que le G.E.P.O.P réuni en assemblée générale le 4 février 1978, a décidé de changer son titre en :

"GROUPE ENVIRONNEMENT - PROTECTION - ORNITHOLOGIE EN PICARDIE"

et d'élargir ses buts à "l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

Il se propose de mener toutes actions et interventions pour faire respecter les Lois et Décrets sur les espaces protégés et sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur".

Par ailleurs, soucieux d'informer complètement ses membres et le public sur les options des candidats de Picardie aux prochaines législatives en matière de protection de la nature, le G.E.P.O.P a fait parvenir à chacun d'eux un questionnaire dont il publiera prochainement la synthèse des réponses.